

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)

Gestion assurée par le centre social

L'ALSH est un accueil de loisirs ouvert pendant les vacances scolaires et les mercredis. Encadrés par des animateurs diplômés, les enfants développent leur autonomie par la réalisation d'activités éducatives.

Accueil de l'ALSH : le matin à l'école de Reilhac,
repas et après-midi au centre de loisirs de Jussac

Horaires du mercredi : début 7h30 à l'école de Reilhac

Fin de l'accueil : 18h30 au centre de loisirs de Jussac.

	Demi journée sans repas	Journée sans repas	Repas
QF ≤ 427	2.01€	4.06€	1.3€
427 < QF ≤ 518	2.57€	5.24€	1.68€
518 < QF ≤ 660	3.20€	6.18€	2.06€
660 < QF ≤ 1045	4.82€	8.03€	2.44€
1045 < QF ≤ 1397	6.10€	9.97€	2.82€
1397 < QF ≤ 1833	6.78€	10.73€	3.20€
1833 < QF < 2202	7.04€	11.14€	3.58€
QF > 2202	7.22€	11.43€	3.96€

Adresses et numéros utiles

Ecole de Reilhac :

04.71.63.00.50

elem15.reilhac@ac-clermont.fr

MAIRIE DE REILHAC

Le Maire : PICARD Jean-Pierre

Elue chargée des affaires scolaires :

Christiane SOUBRIER

1 Place de la Mairie

15250 REILHAC

04.71.63.00.63

mairie@reilhac.fr

www.reilhac.fr

CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTRE

Directeur de l'accueil de loisirs le matin :

Nicolas RABHI

Directrice de l'accueil de loisirs l'après-midi :

Laure CAUFEYT

2 place des écoles

15250 NAUCELLES

04.71.47.24.10

centre.social.vallee.authre@csiva.fr

Présentation du Temps Scolaire et Périscolaire

**Centre social intercommunal
de la vallée de l'Authre**

**Mairie
Ecole**



REILHAC



Dépliant réalisé en partenariat : CSIVA / Mairie / Ecole

Inscriptions à la Mairie ou au Centre Social

Horaires scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08H30-11H30	08H30-11H30	ALSH	08H30-11H30	08H30-11H30
Après-Midi	13H30-16H30	13H30-16H30	ALSH	13H30-16H30	13H30-16H30

Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C)

Gestion assurée par les enseignants

Assurées par les enseignants les APC offrent un large champ d'actions pédagogiques et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les mardis et jeudis de 11h30 à 12h00

Inscriptions sur proposition des enseignants

Garderie

Gestion assurée par la commune

Tél.: 04.71.63.00.50

Inscriptions à la Mairie

Lieu d'accueil où les enfants se rendent en début et fin de journée. C'est un lieu de socialisation où l'enfant est libre de jouer, dans le respect des adultes, des autres enfants et des locaux.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	07H30 - 08H30	07H30 - 08H30		07H30 - 08H30	07H30 - 08H30
Après-midi	16H30 - 19H00	16H30 - 19H00		16H30 - 19H00	16H30 - 19H00

Tarifs de la garderie

Garderie	QF CAF ou MSA	Tarif horaire (Calculé au quart d'heure)
Tranche 1	0 à 800€	1.40€
Tranche 2	801 à 1600€	1.50€
Tranche 3	1601€ à 2202€	1.60€
Tranche 4	A partir de 2 203 €	1.70€

Inscriptions à la Mairie

Restauration scolaire

Gestion assurée par la commune

Le repas du midi est un moment convivial, où les enfants échangent entre eux. C'est aussi un temps important dans l'apprentissage de l'éducation alimentaire et des règles de vie sociale..

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11H30-13H20	11H30-13H20	11H30-13H20	11H30-13H20

Inscriptions à la Mairie

Tarifs des repas

	QF CAF ou MSA	Prix du repas
Tranche 1	0 à 800€	0.80€
Tranche 2	801 à 1600€	0.90 €
Tranche 3	1601€ à 2202€	1.00 €
Tranche 4	A partir de 2 203 €	2.70 €

Numéro de téléphone de la cantine:

04.71.47.93.27

(N'hésitez pas à laisser un message)